

B. La mise en œuvre des génocides

→ **Les génocides des Juifs et des Tsiganes** sont un phénomène particulièrement révélateur de la dimension d'anéantissement et de mort de masse de la guerre. Ils sont officialisés en janvier 1942 lors de la **conférence de Wannsee** décrétant la « Solution finale à la question juive », même si les persécutions et les massacres ont débuté dès la mise en place du régime nazi (1935 : lois de Nuremberg ; 1938 : **pogrom** de la nuit de Cristal...).

Dès décembre 1938, les familles tziganes d'Allemagne sont internées. En décembre 1942 est pris un décret sur la déportation de tous les tziganes vers le centre d'extermination d'Auschwitz. En août 1944, 2897 tziganes sont gazés à Auschwitz en une seule journée. Les Tsiganes subissent des expériences médicales par les médecins de la mort (Joseph Mengele), sont victimes de maladies comme le typhus. Ce génocide est appelé Samudaripen par les Tsiganes.

A partir de septembre 1939, les conquêtes allemandes en Europe font passer une majorité de la population juive du continent sous domination nazie. La discrimination mise en place en Allemagne dès 1933 s'étend à tout le Reich, et à l'Est, les Juifs sont enfermés dans des **ghettos** (Lodz, Varsovie), soumis au travail forcé et exposés à une violence extrême. L'objectif fixé par Hitler est de purifier la race allemande, en séparant les Aryens des « sous-hommes juifs ». En 1939 le ghetto de Varsovie regroupe 380 000 juifs, fin 1941 ils sont 445 000. La population rassemblée meurt lentement de faim et/ou de maladie...

A partir de 1941 et de l'invasion de l'URSS, où vivent de nombreux Juifs, de nombreux massacres sont commis sur le front de l'Est. La Shoah par balle, entreprise d'extermination des Juifs par fusillades, commence avec l'invasion de l'URSS où résident de nombreux Juifs le 22 juin 1941. Les **Einsatzgruppen** conduisent des opérations mobiles de tueries à la suite des armées. Ces fusillades représentent 1 300 000 victimes (à cela il faut ajouter les communistes, tziganes et handicapés mentaux victimes des mêmes méthodes).

A Babi Yar, un ravin situé près de Kiev, les SS de l'einsatzgruppe C exécutent 33 771 Juifs en deux jours (29-30 septembre 1941).

Le régime nazi décide fin 1941 d'appliquer la « Solution finale de la question juive » pour accélérer la disparition de tous les Juifs d'Europe.

Les déportations des Juifs de toute l'Europe vers des centres de mise à mort (Treblinka, Auschwitz) s'accélérent alors, accompagnées par le déploiement des chambres à gaz.

Les déportés dans les camps de la mort ont connu deux types de camps : camp de concentration de mort lente par épuisement et manque de nourriture (Dachau dès 1933), centre de mise à mort où la mort de masse est industrialisée (gazage et four crématoire dès l'arrivée des victimes) comme à Auschwitz-Birkenau. Certains camps sont réservés aux femmes comme Ravensbrück.

Les populations venues de toute l'Europe sont déportées dans des wagons à bestiaux. A l'arrivée, une sélection sépare ceux qui peuvent travailler et ceux qui sont conduits directement à la chambre à gaz dans de fausses douches. Les cadavres sont brûlés dans des fours crématoires par les *sonderkommandos* (groupes de déportés spécialement chargés d'incinérer le corps gazés dans les fours crématoires).

Les violences dépassent le cadre des génocides :

- Hitler ordonne en octobre 1939 l'« *Aktion T4* », c'est-à-dire l'assassinat de 70 000 malades mentaux allemands, handicapés et épileptiques dans des chambres à gaz maquillées en salles de douche.

- Les personnes persécutées le sont pour des motifs politiques : résistants, anarchistes, communistes..., pour des raisons religieuses : témoins de Jéhovah..., pour des considérations raciales : 10 000 homosexuels (les triangles roses « souilleurs de race » comme Rudolf Brazda), juifs (étoile jaune), tsiganes.

Génocide : Destruction physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe ou d'une partie d'un groupe en raison de ses origines ethniques ou religieuses. Ce terme a été adopté à l'ONU en 1948.

Pogrom : Terme russe désignant à l'origine un assaut, avec pillage et meurtres, d'une partie de la population contre une autre, et entré dans le langage international pour caractériser un massacre de Juifs.

Ghetto : Quartiers isolés du reste de la ville par des barbelés ou un mur dans lesquels les Allemands forcent la population juive à vivre dans des conditions misérables.

Shoah : Mot hébreu qui signifie « catastrophe » et qui désigne l'extermination des Juifs par les nazis.

Einsatzgruppen : (« groupes spéciaux » en allemand) Unités mobiles nazies formées de policiers et de SS. Lors de l'invasion de la Pologne, elles enferment la population juive dans des ghettos et les soumettent au travail forcé. A partir de l'invasion de l'URSS en 1941, elles sont chargées de fusiller les Juifs et les responsables politiques soviétiques.

→ Les violences commises par l'armée japonaise

L'armée impériale du Japon a exercé plusieurs actions brutales contre les soldats ennemis mais aussi contre ses propres soldats :

- des massacres de population civile ont été commis par les soldats japonais (Nankin en décembre 1937, entre 200 000 et 300 000 morts et 20 000 viols en 6 semaines).

- L'Unité 731 est une unité militaire de recherche bactériologique coupable de crimes contre l'humanité. Elle s'est servie de soldats chinois prisonniers et de civils comme cobayes humains pour réaliser des expériences (peste, typhus, choléra ; vivisections sans anesthésie) et tenter de fabriquer des armes chimiques.

- En 1944 des pilotes d'avion suicide, les kamikazes, sacrifièrent leur vie pour tenter de stopper l'avancée américaine dans le Pacifique en se jetant sur les navires ennemis.

Entre novembre 1945 et octobre 1946, 24 hauts dignitaires nazis sont jugés à Nuremberg, entre autres, pour « crime contre l'humanité » (terme qui, en droit international, condamne les mauvais traitements contre les civils). Ce procès est symbolique, car il ne peut pas juger tous les responsables directs et indirects.

Sur les 22 accusés présents lors du verdict, 1 est déclaré inapte à être jugé, 3 sont acquittés, 7 sont condamnés à des peines de prison et 11 sont condamnés à mort.

Les responsables japonais sont également jugés lors des procès de Tokyo, sur le même modèle que ceux de Nuremberg (1946-1948).